LA PRESIDENTE DE LA HACA PREND PART, A PORTO, A LA REUNION AD HOC DE LA CONFERENCE IBERIQUE DES CONSEILS DE L'AUDIOVISUEL (CICA)

10 Mars 2016

La Présidente de la Haute Autorité, Mme Amina Lemrini Elouahabi, accompagnée de M. Amin Azziman, Responsable des Partenariats et de la Coopération Internationale, a pris part, du 24 au 26 février 2016 à Porto (Portugal), à la réunion ad hoc de la « Conférence Ibérique des Conseils de l'Audiovisuel », et ce à l'invitation de l'Entidade Reguladora para a Comunicaç?o Social (ERC) du Portugal.
Créée à Lisbonne en 2008 afin de promouvoir la coopération entre les autorités indépendantes de régulation de l'audiovisuel du Portugal et d'Espagne, la CICA se compose des autorités suivantes :

- L'Entidade Reguladora para a Comunicaç?o Social (ERC) – Portugal ;
- Le Consell de l'Audiovisual de Catalunya (CAC) – Catalogne ;
- Le Consejo Audiovisual de Andaluc?a (CAA) – Andalousie ;
- Et la Comisi?n Nacional de los Mercados y la Competencia (CNMC) – Espagne.

Cette réunion, à laquelle la HACA a participé en tant qu'observateur-invité, a été principalement consacrée à la mise en contexte du paysage audiovisuel ibérique et le rôle des régulateurs dans ce cadre, ainsi qu'à la coopération bilatérale et multilatérale.

Intervenant à l'issue des présentations effectuées par les représentants des instances-membres, Mme Lemrini a partagé l'expérience, les réalisations, les projets, ainsi que les défis auxquels est confrontée la HACA en matière de régulation du secteur audiovisuel marocain, insistant sur les similitudes des problématiques et des enjeux.

Concernant le volet coopération, tout en se félicitant des relations bilatérales qu'elles entretiennent, les instances participantes ont débattu du rôle de la CICA, dont les membres font partie de la « Plateforme des Régulateurs de l'Audiovisuel Ibéro-américains » (PRAI), et celui de la HACA, membre du « Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication » (RIARC), dans la préparation de la rencontre entre ces deux Réseaux qui devrait se tenir au Maroc avant la fin de l'année en cours.

En marge de cette réunion, un atelier autour du thème « Les langues ibériques dans le numérique » a été organisé, avec la participation de spécialistes reconnus dans le domaine, notamment le Directeur de « l'Observatoire du Monde Digital » basé à Lisbonne.

La Présidente de la HACA a saisi cette occasion pour exposer, sur la base de données statistiques, le statut de la langue arabe dans le numérique, en décalage par rapport à son poids entant que langue parlée dans le monde. Mme Lemrini a également mis en exergue les avancées enregistrées au Maroc, notamment par l'officialisation constitutionnelle de la langue Amazighe, la préservation du Hassani, la protection des parlers pratiqués dans le pays et l'ouverture sur les langues étrangères. Dans la lancée, et en relation avec les aspects identitaires suscités lors des débats, elle a rappelé les dispositions de la Loi Fondamentale et leur portée en définissant l'identité nationale comme « une et indivisible », tout en mettant en valeur ses composantes arabo-islamique, amazighe, saharo-hassanie, africaine, andalouse, hébraïque et méditerranéenne.

Liens
[1] https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B